



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR

597, rue des Érables
St-Elzéar (Québec)

AVIS PUBLIC – CONSULTATION PUBLIQUE

Tél. : 418 387-2534

Fax : 418 387-4378

direction@st-elzear.ca
administration@st-elzear.ca

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2022-281 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2007-115

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement, avis public est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 6 juin 2022, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 2022-281 modifiant le règlement de zonage 2007-115.

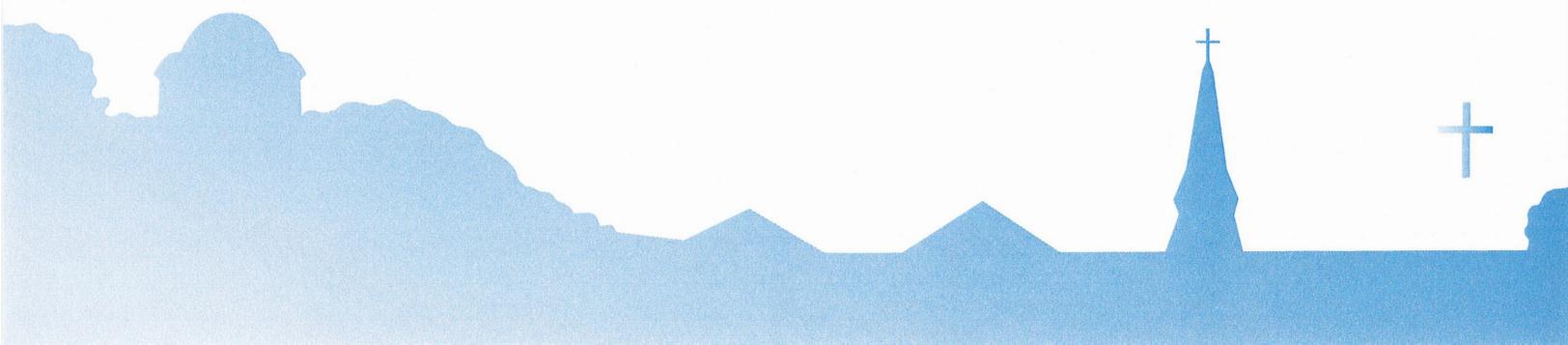
Le but de ce règlement est de modifier des dispositions en lien avec les zones industrielles, le nivellement d'un terrain et les normes relatives aux bâtiments secondaires.

Le premier projet de règlement 2022-281 contient des dispositions susceptibles d'approbation par les personnes habiles à voter.

Le premier projet de règlement 2022-281 ainsi qu'un plan détaillé des zones concernées sont disponibles sur le site web de la municipalité (<https://st-elzear.ca>). Une version papier est disponible aux bureaux de la Municipalité. Une consultation publique aura lieu le 4 juillet 2022, à 19 h00, à la Salle du Conseil, située au 707, avenue Principale à Saint-Elzéar et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront le faire.

Donné à Saint-Elzéar, le 10 juin 2022

Vanessa Grégoire
Directrice générale
Greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Vanessa Grégoire, Directrice générale Greffière-trésorière, résidant à Saint-Elzéar, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 10h00 et 17h00, le dixième jour du mois de juin 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : le bureau municipal et l'église.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dixième jour du mois de juin 2022.



Vanessa Grégoire
Directrice générale
Greffière-trésorière